

Voter demain

Voter. Donner sa voix. Et donc choisir. Élire. Mais sur quelle base? À la tête du candidat? En comparant les programmes? Sur la base d'un calcul d'intérêt personnel? Au hasard d'une rencontre plus ou moins déterminante? Démêler affectivité et intelligence, stratégie et hasard. Apprendre à choisir, donc. Pour sortir la préférence du pari et en faire l'expression d'une volonté. Donner de la voix, peut-être. Avec détermination, mais sans verser dans la récrimination ou le vote de rejet, à peine plus utile que le vote blanc.

Voter. Ceux qui n'y voient pas seulement une obligation sont d'impénitents optimistes. Pour eux, demain doit être meilleur qu'aujourd'hui. Malgré les affaires. Au-delà des déceptions. Ou éventuellement, à cause d'elles.

Demain. Parce qu'enfin majeur(e)s, les urnes les appellent. Pour la première fois, peut-être. Après-demain, sans doute pour la majorité du public scolaire. Mais il n'est jamais trop tôt pour s'y préparer. Par des dispositifs de représentation ou de délégation internes à l'école. Par la fréquentation d'assemblées où le débat l'emporte sur le tohu-bohu. Par des apprentissages disciplinaires qui tonifient des compétences: pour argumenter, convaincre, comparer. Mais aussi et peut-être surtout pour écouter, dialoguer, respecter. Et, qui sait, s'engager? Prendre sa voie.

Voter, demain?
Cela commence aujourd'hui! ■



Photo: Guy LAMBRECHTS

- CADRAGE Le vote? Une volonté, pas une opinion!
- ENGAGEMENT Coup de jeune au pays noir
- VÉCU Déléguées, et fières de l'être!
Du bureau au bureau de vote...
- FOCUS Citoyen, démocrate... Mais encore?
- CLASSE Convoquer l'esprit critique

CADRAGE

Le vote? Une volonté, pas une opinion!

Grand spécialiste de la Constitution, sénateur et professeur d'université, Francis DELPEREE¹ est le guide tout indiqué pour tracer quelques pistes en vue des prochaines élections communales du 8 octobre 2006.

Vous rencontrez souvent des jeunes. Quelles questions vous posent-ils par rapport aux élections?

Francis DELPEREE: Des questions pratiques relatives à la "cuisine électorale": comment vote-t-on valablement? Mais aussi, des questions plus politiques, plus institutionnelles: pourquoi voter? Pourquoi être obligé de voter?

Vous êtes partisan du vote obligatoire...

FD: Oui! Si je dois être le dernier des Mohicans, je le serai! Je continuerai à défendre le vote obligatoire. J'ai vu les dangers où peut conduire son caractère facultatif. Pensez à la France, en mai 2002. D'autre part, des analyses montrent que si le vote était facultatif, 45% seulement des Belges se déplaceraient. Et donc, les décisions poli-

tiques pourraient être prises par une majorité soutenue par 23% des Belges. C'est épouvantable, c'est enlever leur légitimité aux décisions d'un exécutif! Voter, c'est une forme de participation à la vie politique du pays, c'est exercer une fonction. Et quand on a une fonction, on n'a pas le droit de s'y soustraire.

AU-DELÀ DU VOTE

Comment motiver à la chose politique quand des "affaires" décrédibilisent le monde politique?

FD: Il y a effectivement un scepticisme renforcé par certaines affaires. Mon seul argument, c'est: "Si vous n'allez pas voter ou si vous exprimez un vote de rejet, vous renforcez l'importance des voix accordées aux formations



Photo: François TEFNIN

politiques qui n'ont d'autre programme que la haine, l'exclusion, le racisme. C'est faire la politique du pire".

Quel est le rôle de l'école dans ce contexte?

FD: Un rôle essentiel, parce que l'école devrait être le premier lieu de démocratie. La citoyenneté doit s'apprendre à l'école. Pas tellement les règles juridiques ou institutionnelles, mais une pratique démocratique par le dialogue et le débat. Bien sûr, à l'école, ce débat est dirigé par les enseignants, qui doivent jouer leur rôle; mais cela ne les empêche pas d'être aussi respectueux des convictions, des préoccupations, des centres d'intérêt... C'est cela, l'apprentissage concret de la démocratie: l'acceptation et le respect de l'autre, élève ou adulte. Cela fait partie des mécanismes élémentaires de la vie sociale et démocratique.

La démocratie, ce n'est pas uniquement les élections...

FD: Non, parce que cela laisserait croire que je peux déposer un bulletin tous les 6 ans et puis me rendormir. Ce serait la négation de la démocratie! Celle-ci n'est pas seulement une question d'élections. Ainsi, l'école

LE VOTE: PAPIER OU INFORMATIQUE?

"Il ne s'agit pas seulement d'un choix technique. Il a des incidences politiques. Ainsi, dans les grandes villes, il n'est pas possible de faire apparaître toutes les listes et tous les candidats sur un seul écran. Le processus de fenêtres successives induit que l'électeur doit d'abord choisir son parti et puis le candidat, ce qui est un peu contraire au processus de personnalisation des élections; de plus, les noms des listes ne sont pas toujours bien connus, surtout aux communales".

INTERNET? NON, MERCI!

"Certains imaginent pouvoir instaurer le vote par Internet. Pour ma part, je tiens au vote personnel et à l'aspect de confidentialité. Qui dit qu'au moment où je vote, je n'ai pas à côté de moi ma femme, mes enfants, ma belle-mère ou le délégué du parti, le permanent syndical, mon directeur... qui regardent si je remplis adéquatement mon bulletin? Je dois pouvoir exprimer ma volonté sans craindre personne".



peut constituer un lieu permanent d'apprentissage de la démocratie: un directeur qui discute avec les élèves, cela me paraît parfois plus important qu'un conseil de classe qu'on élit de manière purement formelle. Il y a aussi des procédures démocratiques à respecter, par exemple celles prévues pour un renvoi.

IL Y A VOTE ET VOTE

La Star Ac', le plus grand Belge... Aujourd'hui, le vote n'est-il pas utilisé pour tout et pour rien?

FD: Oui, ce sont des caricatures de vote, dans des conditions invraisemblables. Un vote, ce n'est pas l'expression d'une opinion; c'est l'expression d'une volonté. Ce n'est pas ce que je pense; c'est ce que je veux pour demain. Un sondage mesure l'état de l'opinion; un vote mesure la volonté de la population concernée. Les exemples cités risquent de galvauder le vote. Ainsi, qui vérifie si j'émetts un seul coup de téléphone ou si j'ai un lobby qui passe son temps à acheter des espaces de téléphonie? On est dans la caricature! C'est un métier d'être citoyen. Cela aussi, l'école peut l'apprendre. Par exemple, en redonnant au vote sa dignité et en évitant la confusion des genres.

Quels sont les enjeux particuliers des élections du 8 octobre?

FD: Il y en a plusieurs. Les citoyens de l'Union européenne et les étrangers extra-communautaires auront la faculté de voter s'ils se sont inscrits. Cela fait environ 650.000 électeurs potentiels. De nouvelles règles seront d'application, par exemple la parité hommes-femmes sur les listes, y compris aux deux premières places. Ceci devrait féminiser les conseils communaux. D'autre part, des régimes différents seront appliqués en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, par exemple, pour la désignation du bourgmestre. D'autre part, les conseils communaux seront à peine installés que se profileront les élections législatives, au plus tard en juin 2007. Les résultats des élections communales risquent d'influencer certains partis politiques. Ils pourraient être tentés de retarder ou d'anticiper les élections fédérales, ce qui promet une vie politique agitée du 1^{er} septembre 2006 au 1^{er} juillet 2007!

Dans certaines communes, l'enjeu sera aussi la lutte contre l'extrême droite...

FD: Je dis aux jeunes que je rencontre: "On ne vote pas à la tête du client,

en écoutant un slogan!". Il faut lire les programmes des partis. Peut-être pas de A à Z, mais en choisissant un thème que je connais, par exemple. Il faut comparer ce que racontent les partis. Si on prend la peine de lire les programmes des formations extrémistes avec un peu d'esprit critique, on se rend compte que c'est du vent!

COMME UN ACCORDÉON...

Comment concilier vote individuel, expression d'une volonté personnelle et souci du bien commun?

FD: La volonté individuelle doit effectivement se rapporter à 7 millions d'autres volontés individuelles. Ce n'est pas parce que j'exprime une volonté que c'est le jackpot immédiat! Il faut suffisamment d'autres personnes qui partagent mon point de vue. Il faut les moyens pour le réaliser. Il faut compter avec les pesanteurs du système. Le citoyen, de plus en plus individualiste, doit toutefois s'interroger sur la manière dont, en-dehors des élections, il peut essayer d'influencer le fonctionnement du système. À la *Marche blanche*, j'entendais une personne déclarer: "C'est la première fois que je manifeste, à 70 ans!". N'y a-t-il pas eu d'autres occasions dans son existence où elle aurait pu manifester? Les citoyens ont à leur disposition des moyens pour influencer le processus de décision politique, et ils laissent parfois se rouiller ce type d'instruments: la presse, le courrier des lecteurs, la liberté d'association, un comité de quartier, une ligue pour la défense de ceci ou cela... On s'éduque à la citoyenneté dont il faut apprendre les outils. C'est comme un accordéon qu'il faut déployer si on veut que le son prenne une certaine ampleur...

Et du côté de la classe politique?

FD: La classe politique fait parfois preuve de surdité à l'égard des citoyens parce que le monde politique tourne un peu en vase clos... Il faudrait écouter beaucoup plus! Je me rappelle, avant la *Marche blanche* toujours, je devais participer à un grand débat avec les parents des enfants disparus. Qu'est-ce que j'allais leur dire? "Ne dis rien, écoute-les...", m'a suggéré ma femme. Lors de réunions politiques, la partie la plus intéressante, c'est quand on peut entendre les réactions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS TEFNIN

1. *La Constitution, de 1830 à nos jours*, Éd. Racine, 2006.



ENGAGEMENT

Coup de jeune au pays noir

Véronique SALVI a le côté décidé et fonceur du bélier, son signe natif.

Conseillère communale à Charleroi à 28 ans, porte-parole du cdH dans cette ville, attachée parlementaire, ce petit bout de femme est tombé dans la marmite de l'action sociale depuis son enfance. Et elle n'entend pas s'arrêter.

Comment le gout de la politique vous est-il venu?

Véronique SALVI: Animatrice puis responsable à *Jeunesse et Santé*, le mouvement de jeunesse lié aux Mutualités chrétiennes, je viens d'une famille où le bénévolat et l'action sociale faisaient partie du quotidien. À 18 ans, j'ai été élue au conseil d'administration des Mutualités. Au même moment, j'ai choisi des études de sciences politiques. À la fin de celles-ci, j'ai rencontré Anne-Marie CORBISIER, qui cherchait une assistante pour le Parlement de la Communauté française. J'ai réussi l'examen, et voilà comment je me suis retrouvée en politique! Mais pas la politique de terrain; celle de l'assemblée, des décrets, des amendements et des commissions. En 1999, en raison des quotas de femmes qu'il fallait respecter, j'ai accepté de figurer sur la liste régionale et, à mon grand étonnement, j'ai fait un bon petit score! En 2000, je me suis lancée dans la campagne communale et cette fois, je me suis retrouvée conseillère communale. Entre-temps, je m'étais prise au jeu de la vie politique de terrain et j'avais vraiment mis le pied à l'étrier. Maintenant, je prépare activement les élections communales de cette fin d'année.

Vous n'êtes pas très nombreux à être aussi jeunes en politique...

VS: Non, effectivement. Bien sûr, ce

n'est pas toujours facile de concilier action politique et vie de famille. J'ai une petite fille de 2 ans ½ et je crois qu'il est impossible de s'engager en politique sans avoir un vrai soutien du partenaire dans le couple. Mon compagnon n'est pas du tout impliqué, il reste très objectif par rapport à ce que je fais, très critique aussi: c'est un bon miroir de ce que les gens peuvent ressentir! On doit vraiment s'organiser, communiquer beaucoup aussi, pour ne pas se retrouver sur des planètes différentes.

Il faut avoir les dents longues, pour faire de la politique?

VS: C'est ce qu'on me dit! Mais moi, je ne pense pas être carriériste. Je suis têtue. Quand je me fixe un but, j'aime bien l'atteindre. Il faut être ambitieux, oui, mais pas écraser l'autre. Il faut aussi pouvoir s'accrocher, car il y a des moments où on se décourage, où on se demande ce qu'on est venu faire dans cette galère - surtout quand on est dans un climat politique comme celui que nous connaissons en ce moment à Charleroi! Certains jours, je me dis que je ferais mieux de m'occuper de ma fille, de faire du sport, d'avoir une vie pépère... Mais voilà: il y a des gens qui croient en nous, on ne peut pas les décevoir. Donc, on continue!

Vous avez le sentiment de pouvoir vraiment faire bouger les choses?

VS: Quand on est dans l'opposition, ce n'est pas facile de voir aboutir un de ses projets. Mais on peut discuter avec la majorité, et même si parfois l'idée est récupérée par l'autre, je suis contente quand je vois qu'elle se

concrétise. Et puis, j'adore aller dans les écoles. Je regrette que l'on n'invite les politiques qu'au moment des élections. Quand on donne la parole aux jeunes, on constate qu'ils observent beaucoup, qu'ils ont plein de choses à dire, mais guère de lieux où s'exprimer. Ils m'apprennent énormément de choses, et je crois que trop de politiques oublient qu'ils sont là parce que des personnes les ont élu(e)s. Si on ne parle pas le même langage, si on ne parvient pas à dialoguer avec elles, alors la confiance est rompue. Or, beaucoup de jeunes ne comprennent plus rien au langage politique. Et pas parce qu'ils n'ont pas envie de comprendre!

Y a-t-il une manière féminine de faire de la politique?

VS: Au niveau du fond, non. Au niveau de la forme, surement! Je pense qu'une femme est plus concise et précise dans ce qu'elle souhaite. Deux heures de réunion, ce n'est pas trois, avec un verre après! Beaucoup de femmes, en politique, continuent d'aller chercher leurs enfants à l'école, surveillent les devoirs... Elles ont conscience que quand leur devoir professionnel est fini, quelqu'un les attend à la maison, elles ont envie de rentrer. Elles ont aussi, je l'ai constaté, une sensibilité particulière pour certains dossiers.

Il vous arrive d'imaginer que vous êtes bourgmestre de Charleroi?

VS: Non. Franchement, non! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MYRIAM TONUS

VÉCU

La conscience des enjeux démocratiques n'attend pas le jour des élections.

Les jeunes sont souvent plus concernés que ne voudraient le laisser croire certaines affirmations. Témoignages.

DÉLÉGUÉES, ET FIÈRES DE L'ÊTRE!

"Depuis que j'ai suivi cette formation, confie Sama, je suis contente d'être déléguée de classe et représentante du 1^{er} degré auprès des profs et du directeur. C'est un rôle plus important que «simple» élève".

"Avant la formation, précise Zohra, certaines déléguées pensaient être responsables de tout ce qui se passait en classe. On nous a appris ce qu'est une déléguée de classe, ce qu'elle fait. Et on nous a expliqué comment attirer l'attention des élèves, comment réagir quand on a un public inattentif, comment se faire respecter... Et ça marche assez bien!".

Sama et Zohra sont élèves de 2^e année secondaire à l'Institut des Ursulines de Koekelberg. Au début du 2^e trimestre, elles ont suivi avec tou(te)s les délégué(e)s du 1^{er} degré une formation de deux jours¹. Cela a modifié leur conception de leur rôle et la perception des autres élèves.

"Au début de l'année scolaire, poursuit Sama, l'attitude des autres élèves était difficile pour nous. Ils n'assumaient pas leur vote. La formation a changé quelque chose. Pour nous, d'abord: on croyait qu'être déléguée de classe, c'était faire ce qu'on voulait! Mais au cours de la formation, on a élaboré des règles. Pour les autres, ensuite: quand on a présenté le règlement élaboré, ils ont compris qu'on devait aussi respecter des consignes".

"Oui, renchérit Zohra, avant, les réponses des autres étaient légères. Maintenant, ils et elles ont compris que, quand la déléguée propose quelque chose, c'est dans leur intérêt de participer. Ils savent qu'elle relayera leurs avis et propositions au Conseil des délégué(e)s. Les profs qui encadrent le Conseil les transmettront au directeur".

Ainsi donc, cette formation les aura aidées à mieux assumer leur statut de porte-parole et de responsable. Dans la gestion de la petite cité scolaire où elles vivent, Sama et Zohra font l'expérience concrète des joies et difficultés de la représentation politique. Et on sent bien qu'elles en tirent une légitime fierté! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Formation des élèves à la délégation organisée par l'asbl Défi-Action.

DU BUREAU AU BUREAU DE VOTE...

Ils sont élèves de 6^e au Collège Notre-Dame des Trois Vallées sur le site Alix Le Clerc à La Hulpe. Futurs techniciens de bureau, ils voteront aux élections communales d'octobre. Rencontre.

Vous allez voter pour la première fois. Y pensez-vous déjà?

- Non, pas vraiment. On est un peu perdu devant ce choix, on ne s'y connaît pas!

- Moi j'y pense déjà, parce que j'effectue mon stage à l'administration communale. Et là, on en parle beaucoup, évidemment. Je sais déjà pour qui je voterai. C'est important de voter, il faut s'informer, ne pas voter blanc. C'est bête de perdre sa voix.

Comment comptez-vous faire pour déterminer votre choix?

- Demander à nos parents. On leur fait confiance, ils ont l'expérience!

- Je voterai comme mon père, la première fois en tout cas.

- Je demanderai à mes parents de m'expliquer ce que fait chaque parti, ensuite je me déciderai.

Vous allez recevoir des tracts, des prospectus d'information dans votre boîte aux lettres. Cela va-t-il vous aider?

- Non... C'est comme la pub: chacun envoie sa photo, fait son boniment, étale ses promesses. Ce n'est pas sur ces papiers-là qu'on va se décider! On va s'informer plutôt auprès de notre entourage.

Quels sont les domaines qui vous intéressent au niveau de la politique communale?

- Le sport: les infrastructures, les salles, les terrains, les piscines...

- La culture: par exemple, il faudrait que les musées, les théâtres, les concerts soient moins chers!

- Et les routes: qu'on répare les trous! Quand on roule en cyclo-moteur ou à vélo, c'est la mort!

- La beauté de l'environnement: qu'on plante des fleurs sur les ronds-points, comme à Boitsfort, ou qu'on accroche des corbeilles de fleurs aux poteaux d'éclairage, comme à Ottignies!

Estimez-vous que l'école vous aide à être des électeurs avertis?

- Oui, on en a déjà un peu parlé au cours de français. Ce n'était pas vraiment au programme: c'est nous qui avons posé des questions, et la prof a consacré ensuite une heure à nous répondre. Mais il y a 2 ans, un débat a été organisé pour les 6^e avec des candidats des principaux partis. On espère qu'il y aura quelque chose de ce genre aussi pour nous avant la fin de l'année! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTHE MAHIEU

FOCUS

Citoyen, démocrate... Mais encore?

"Citoyenneté est un mot fourretout", estime Hervé BROQUET.

Politologue, directeur du Centre de recherche et d'études politiques, il est aussi spécialisé dans les questions d'éducation à la démocratie.

Zoom sur un concept... et celles et ceux qui l'utilisent.

Quelle est votre définition de la citoyenneté?

Hervé BROQUET: Voilà une question complexe! Je dirais d'abord que le mot "citoyenneté" renvoie à l'histoire d'une construction politique et culturelle. Par exemple, on peut distinguer la citoyenneté grecque, fondée essentiellement sur la filiation, et la citoyenneté romaine, que l'on acquiert. Aujourd'hui, on fonctionne plutôt selon le schéma romain: la citoyenneté s'acquiert. Et là, il peut déjà y avoir une certaine confusion, puisqu'on "a une citoyenneté" dès la naissance. Je crois que dans une démocratie, la citoyenneté passe par le respect des droits de l'homme, par la séparation entre ce qui relève du spirituel et ce qui relève du temporel. À côté de ce *corpus* scientifique, on observe aujourd'hui un usage du terme "citoyenneté" qui me laisse, je l'avoue, un peu pantois. C'est devenu un mot fourretout, qui finit par ne plus rien dire, renvoyant au plus à quelque chose de sympathique, soutenu par l'opinion. Il y a peu, un grand journal francophone parlait d'"éoliennes citoyennes" pour expliquer qu'elles avaient été financées par une partie de la Communauté!

À force de l'utiliser à tout va, le mot ne risque-t-il pas de perdre de sa force?

HB: Tout à fait! J'accorde énormément d'importance à la citoyenneté et c'est pour cela que j'estime que dans un débat, il faut toujours définir soigneusement les termes utilisés, faute de quoi on risque de créer des difficultés ou des oppositions relativement artificielles. Pour être précis donc, je dirais trois choses. La première est que la citoyenneté est constituée d'un *statut juridique*, qui est le produit d'une construction politique. En second lieu, la citoyenneté implique la définition d'une *commune*

appartenance. Et enfin, elle génère un *lien social* fondé sur le politique et non sur des appartenances singulières, ethniques ou religieuses par exemple. Ce sont pour moi les charnières d'une définition aussi rigoureuse que possible de la citoyenneté.

Pourquoi considérez-vous qu'il est tellement important d'éduquer à la démocratie?

HB: On ne peut pas être autonome si on n'a pas un minimum d'information et de connaissances sur les enjeux de notre temps. Qui dit "enjeux" dit aussi "responsabilité", et donc aussi "moralité", car on ne peut pas se comprendre comme étant moral si on n'est pas autonome.

LES IDENTITÉS SONT PLURIELLES

La citoyenneté semble donc impliquer nécessairement la notion de "collectivité"?

HB: Dans la proclamation, en 1789, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le mot le plus petit est aussi le plus important: c'est le "et"! C'est l'articulation entre une individualité irréductible, qu'on doit protéger comme telle: l'homme, qui n'est pas une entité abstraite mais un individu concret, et en même temps le citoyen, qui renvoie en effet à une collectivité.

Aujourd'hui pourtant, l'individu tend à devenir la norme centrale, chacun défend ses propres droits... N'est-il pas devenu plus difficile de se sentir appartenir à une communauté?

HB: Ce à quoi on assiste, c'est à une définition de la citoyenneté qui ne correspond pas tout à fait aux trois éléments que je viens de mentionner. L'élément identitaire est devenu prépondérant. Or, l'individu n'est pas réductible à cette référence identitaire.

La citoyenneté, telle qu'on pourrait la définir de manière moderne et occidentale, serait plutôt effectivement une citoyenneté *plurielle*, parce que les appartenances des individus sont plurielles, elles aussi. Et c'est important, parce que je ne peux pas, ou très difficilement, faire preuve d'empathie vis-à-vis de quelqu'un si je me définis de manière exclusive. Dans le mot "exclusive", il y a "exclure"... C'est tout le risque de ce qu'on appelle les communautarismes, de ce que l'écrivain Amin MAALOUF appelle les "identités meurtrières".

Voulez-vous dire par là qu'on peut être citoyen de plusieurs communautés?

HB: On l'est *de facto*! Je suis Gembloutois, ressortissant de la province de Namur, citoyen wallon, francophone, belge, j'ai une citoyenneté européenne: cela me fait déjà plusieurs titres d'appartenance, dans l'espace



Photo: François TEFNIN

public. C'est dans cet espace public, je crois, qu'on peut parler de citoyenneté, en distinguant ce qui relève des convictions personnelles, religieuses ou autres, qui sont d'un autre ressort.

Quel lien établissez-vous entre citoyenneté et démocratie?

HB: À la fois étroit et inexistant. Je peux vivre dans la pire des dictatures et être un citoyen de ce pays. Et aujourd'hui, "citizenship" se traduit aussi bien par *nationalité* que par *citoyenneté*. Mais historiquement, le surgissement de la citoyenneté est intervenu en même temps que celui de l'individualité: c'est le fait que je passe du statut de sujet/assujéti au statut de citoyen, acteur politique. Si l'on est démocrate, c'est qu'on a un intérêt particulier pour les choses de la cité.

LES ÉCOLES SONT PLEINES DE VIE!

Qui éduque à la citoyenneté: la famille? L'école?

HB: Je préfère, quant à moi, parler d'éducation à la démocratie. Ce doit être, bien sûr, l'œuvre des familles, mais l'école joue un grand rôle de systématisation et d'égalisation: c'est tout le postulat de l'éducabilité. Et son rôle est particulièrement important pour les enfants et les jeunes dont les familles ne leur donnent pas cette éducation. C'est pour cela que je suis tellement attaché à dispenser une formation à la démocratie dans l'enseignement! Beaucoup d'écoles sont

demandeuses, surtout au moment des élections. Il s'agit bien d'une formation, dans le cadre de cours existants - histoire, par exemple. En 2 ou 3h, il est possible de poser un certain nombre de jalons, d'inviter à la réflexion et au dialogue.

Et l'école, est-elle ou non une démocratie?

HB: Cette question renvoie à l'importance de définir les termes. C'est particulièrement le cas lorsqu'on fait usage d'une terminologie donnée dans un champ différent de celui de son origine. À défaut, on ouvre la porte aux incompréhensions.

Du point de vue de son *organisation*, l'enseignement répond à des normes légales qui ont été adoptées démocratiquement et qui organisent par exemple un système de recours. Du point de vue de sa *finalité*, l'école n'est pas la société en réduction. C'est un espace d'apprentissage régi par ses règles propres. D'un point de vue *pédagogique*, l'école ne met pas en présence des égaux. Elle est fondée sur la double relation adultes/enfants (dans l'enseignement obligatoire) et enseignants/enseignés.

Sur ces critères, on peut avancer, avec François AUDIGIER, que l'école n'est pas et ne doit pas être une démocratie. Ceci étant, je ne vois pas comment on peut faire ce métier sans avoir du respect, de l'empathie autant que de l'exigence pour les personnes avec qui on travaille. Il est important de toujours valoriser ses étudiants. Ce

n'est pas en leur disant qu'ils sont des nullités qu'on va les faire progresser!

Que pensez-vous des groupes de délégués d'élèves?

HB: Les conseils d'élèves peuvent être un leurre, eux-mêmes me le disent parfois. Cela dépend de leur légitimité: comment ont-ils été élus? Quels objectifs se sont-ils assignés? Comment leur faire comprendre qu'ils ne peuvent pas tout faire comme ils l'entendent ou le souhaitent? Parfois aussi, leur action est plutôt symbolique, cantonnée au distributeur de boissons ou au papier toilette... Tout dépend du suivi, de la relève.

Votre Centre attribue chaque année le prix Condorcet-Aron. De quoi s'agit-il?

HB: Il s'agit en fait de plusieurs prix remis le 26 août, date anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, en 1789. Ils mettent en lumière une série de personnalités et d'initiatives qui ont œuvré ou oeuvrent encore de manière efficace, voire surprenante, dans le cadre de l'éducation à la démocratie, dans la promotion de la solidarité, des droits de l'homme, etc. Beaucoup d'écoles proposent des projets vraiment créatifs - sans compter toutes celles qui ne s'inscrivent pas à concourir. Je suis toujours un peu frustré de devoir choisir, car il y a une réelle richesse, tout à fait formidable, dans nos écoles. Vous pouvez d'ailleurs aller consulter la liste des lauréats sur notre site Internet¹.

On entend souvent dire que les jeunes sont blasés par rapport à la politique. Êtes-vous pessimiste à ce sujet?

HB: On ne peut rien construire si on n'est pas optimiste de nature! Oui, il y a des défis importants à relever. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous battons, au Centre, pour qu'existe cette formation à la démocratie. Mais si je n'avais aucune lueur d'espoir, je resterais dans mon coin à cultiver mes rosiers et je laisserais aller le monde comme il va! Au contraire, je crois qu'il y a chez beaucoup de jeunes une envie d'agir, même si elle prend des formes différentes de celle que nous avons eue nous-mêmes. Et je suis convaincu qu'il y a encore moyen de faire beaucoup de choses! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MYRIAM TONUS

1. www.crep.be



CLASSE

Convoquer l'esprit critique

Un cours d'histoire, à peine imaginaire, en dernière année d'humanités générales: un élève - appelons-le Joseph ou Ahmed, Myriam ou Rosalie, peu importe - doit présenter oralement la Shoah à sa classe.

Une situation qui n'a rien d'extraordinaire, mais susceptible de réserver des surprises...

Parce que ses connaissances sont mal assurées, que son milieu familial est plutôt porté sur l'ordre et la discipline, et qu'il entend se démarquer - c'est le propre de son âge - de ce qu'il croit que son professeur attend, l'élève se met insidieusement et subtilement à défendre le révisionnisme. Son exposé, l'air de rien, laisse planer des doutes, pose des questions troublantes, titille les moindres détails de la "vérité historique".

Comment réagir? Plusieurs possibilités se présentent: désemparé, le professeur laisse faire; furieux, il sanctionne l'élève et lui colle un zéro; surpris, il décide d'approfondir le sujet; embarrassé, il se demande ce que ce travail peut apporter à ses élèves.

NI "TOUT SE VAUT", NI "À QUOI BON?"

Le lien entre cette situation et les prochaines élections est plus évident qu'il n'y paraît. Éduquer à l'esprit critique - ici, à propos des représentations de la Shoah que l'extrême droite tente d'en faire - ne peut déboucher ni sur le relativisme absolu ("*En temps de guerre, tous les combattants sont dans le même sac, ils commettent tous des atrocités!*"), ni sur le fatalisme ("*Tout cela est horrible, mais qu'y faire?*"), ni sur le découragement ("*À quoi bon réagir, de toute façon, cela recommencera...*"). Éduquer à l'esprit critique doit amener l'élève à développer une pensée instruite et personnelle, à promouvoir un engagement citoyen et, si possible, concret. Comment?

Analysons ce que peuvent entraîner les différentes réactions au travail de Joseph ou Ahmed, Myriam ou Rosalie. Faire semblant de rien est catastrophique: bonjour les dégâts!

Sanctionner brutalement ne débouche que sur la révolte: le puni crie au complot. "*Vos critères n'étaient pas annoncés clairement, vous brimez la liberté d'expression!*". Reprendre le sujet, engager le débat en classe, avec tous les élèves, est plus efficace: il est facile de démonter la tendancieuse argumentation de l'élève - quelques éléments de critique historique viennent aisément à bout du révisionnisme -, mais pour arriver à une base solide de "vérité" et amener l'élève à remiser ses thèses d'allure révisionniste, il faut user d'arguments respectueux des points de vue divergents. Asséner LA vérité risque, dans ce cas, d'être contre-productif.

DÉRAPAGES CONTRÔLÉS

Ce n'est qu'à travers un débat et une argumentation solide que l'élève acceptera, il faut l'espérer, de reconsidérer son point de vue. Ce n'est pas suffisant, il est nécessaire de saisir l'opportunité de ces dérapages pour s'interroger sur une des fonctions du cours d'histoire. Quel est l'intérêt d'étudier de façon approfondie la Shoah? Qu'est-ce que cela apporte aux élèves? Provoquer un peu d'émotion ou développer un regard critique sur un sujet difficile et aux implications politiques évidentes? Réussir un bel exposé ou questionner les circon-

stances qui ont permis un tel déferlement de barbarie? Développer des connaissances historiques ou promouvoir des valeurs citoyennes? En un mot, le cours d'histoire, particulièrement en dernière année, est l'occasion d'amener les élèves à réfléchir sur les engagements citoyens de chacun, aujourd'hui.

Bien sûr, il y a un double postulat à la base de cette démarche. D'abord, le professeur doit être intimement persuadé de l'éducabilité de chaque élève, aussi bien de la fille quadrilingue du PDG à l'avenir tout tracé que du fils de la famille mal intégrée et à l'horizon désespéré. Ensuite, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie ne peut se faire que démocratiquement. Dans le respect des rôles de chacun, professeur comme élèves, ceux-ci apprendront la démocratie s'ils ont la liberté de penser et de s'exprimer librement, s'ils apprennent à débattre, à nuancer, à argumenter correctement, sur des bases de connaissances solides. En un mot, il s'agit d'éduquer pour rendre critique, et citoyen. ■

JEAN-PAUL WIBRIN
RESPONSABLE DU SECTEUR SCIENCES
HUMAINES À LA FESec

quelques clics éclectiques...

Élections 2006: <http://elections2006.wallonie.be>

Portail démocratie: www.portaildemocratie.be/

Campagne "Viv' la commune!": www.ciep.be/campagne

Pour que vive la démocratie: www.vivelademocratie.be

Électeurs en herbe (site québécois):

www.citoyennete.qc.ca/electeursenherbe/fr/documents.html